



COMMUNIQUE  
DE PRESSE



Vendredi 12 octobre 2018

## **L'Orne 100% raccordable à la fibre d'ici à 2023 : un accord historique pour les habitants et les entreprises**

**Christophe de Balorre, Président du Conseil départemental de l'Orne, Chantal Castelnot, Préfète de l'Orne, Hervé Morin, Président de la Région Normandie, Régis Baudoin, Directeur de la Mission France Très Haut Débit et Stéphane Richard, Président Directeur Général d'Orange formalisent ce vendredi leur accord de complémentarité zone d'investissement privé et zone d'initiative publique pour le déploiement de la fibre à l'habitant sur la totalité du département de l'Orne.**

D'ici 2023, la fibre couvrira la totalité du département de l'Orne. Pour réaliser cette ambition historique dans l'Orne, les zones d'investissements privée et publique sont étendues.

A fin 2023, la totalité des entreprises et des foyers ornaïens sera raccordable :

- 50 % dans la **zone d'investissement privée** déployée par Orange sur ses fonds propres,
- 50 % sur la **zone d'initiative publique** dans le cadre d'une délégation de service public (DSP) mise en place par le Conseil départemental de l'Orne, chef de file du numérique sur le département, réalisée par Orne Métropole Très Haut Débit (société du groupe Orange).

Après une première étape réussie et terminée avec un an d'avance, qui a permis la montée en débit de 16 000 foyers, cet accord s'inscrit dans le cadre d'une accélération du Plan Numérique Ornaïen (PNO) soutenu par l'Etat (Plan France Très Haut Débit), la Région Normandie, des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et sous le chef de file du Département de l'Orne.

Ainsi, 100 % des foyers, des professionnels et des entreprises du département de l'Orne disposeront de la fibre optique.

Les habitants et les professionnels connectés bénéficieront d'un accès à Internet à plus de 200 Mbit/s.

Pour Christophe de Balorre, Président du Conseil départemental : *« Cette mobilisation commune est historique pour l'Orne, pour ses habitants, ses entreprises et son attractivité. Elle propulse l'Orne en tête des départements fibrés à l'horizon 2023. Une réelle avancée au service de nos territoires, du monde économique, de la santé, de la recherche, de la formation et bien entendu de tous nos concitoyens ».*

Pour Hervé Morin, Président de la Région Normandie : *« Pour la Région, la numérisation du territoire est un véritable enjeu. Elle doit jouer son rôle d'aménageur, de fédérateur d'énergie des excellences mais aussi de garant de l'équité entre les territoires. Pour accélérer le déploiement de la fibre, et que tous les normands aient accès au Très Haut Débit, la Région a décidé d'accompagner les départements, qui ont la responsabilité du déploiement des réseaux publics THD à l'habitant. Nous finançons ainsi la phase 1 du projet à hauteur de 17,5 millions d'euros, comprenant la montée en débit sur de nombreux territoires jusque-là pratiquement privés d'accès à internet, et la réalisation des prises fibre sur les plaques d'Argentan et de L'Aigle. En accompagnant le Département de l'Orne, la Région va permettre de généraliser l'accès pour tous à ces nouveaux services et accompagner le citoyen et le professionnel dans son usage quotidien.*

*Le choix de la Région est stratégique : il faut aider les*

*territoires ruraux, dont le développement économique en dépend, à s'équiper et à se raccorder à la fibre optique. »*

Pour Chantal Castelnot, Préfète de l'Orne : *« Avec le plan France Très Haut Débit, l'État mobilise un investissement de 20 milliards d'euros afin que tous les territoires puissent avoir accès au meilleur débit. Les services de l'État appuieront le Conseil départemental pour toutes ses demandes liées à la mise en œuvre du plan numérique ornais, afin que les entreprises, les services publics et la population profitent de tous les avantages du numérique ».*

Pour Régis Baudoin, Directeur de la Mission France Très Haut Débit : *« L'Orne s'inscrit ainsi dans la dynamique du plan France Très Haut Débit, dont l'objectif est l'accès à un débit minimal de 30Mbit/s à tous les Français en 2022 au plus tard ».*

Pour Stéphane Richard, Président directeur général d'Orange: *« Je me réjouis de la parfaite collaboration avec le Département de l'Orne, la Région Normandie et l'Etat qui nous permet d'apporter la fibre à tous les Ornais. Conscient des enjeux du numérique sur l'attractivité et le développement économique, Orange s'engage sur de nouveaux investissements : 50 % du département de l'Orne seront réalisés sur nos fonds propres et Orange participe également au cofinancement de l'initiative publique en tant que délégataire de la DSP ».*

#### **A propos du Département de l'Orne**

Le département de l'Orne s'étend sur 6103 km<sup>2</sup> et compte près de 300 000 habitants. Il se situe à 2 heures de Paris.

Territoire en tête de bassin, il présente 4 000 km de cours d'eau et 87 000 ha de forêts. Sur le plan économique, 12 300 entreprises du secteur marchand hors agriculture, 4 256 exploitations agricoles sont recensées. L'Orne est le 1er département français pour l'élevage de troteurs.

Le Conseil départemental de l'Orne, présidé par Christophe de Balorre depuis 2017, compte 42 conseillers départementaux qui représentent les 21 cantons du territoire. L'aménagement numérique de l'Orne est une priorité majeure pour le Conseil départemental, chef de file du numérique sur son territoire. Lequel a accéléré la mise en œuvre du plan numérique ornais qui se traduit désormais par des investissements historiques et complémentaires public/privé. Ce nouvel engagement propulse - dans des délais très courts et réalistes - l'Orne parmi les tout premiers départements de France 100% fibrés à l'horizon 2023.

#### **A Propos de la Région Normandie**

La Région Normandie s'engage aux côtés des Départements afin d'accélérer les plans de déploiement du THD ou de la fibre initialement prévus. Ainsi, pour que 60% des Normands bénéficient de la fibre d'ici 2020 et 100 % d'ici 2025, la Région mobilise 150 M€, soit environ 20 M€ par an, comme suit :

**Dans l'Orne** : la Région a déjà investi 17,5 M€ aux côtés du Département. Elle contribuera également fortement à cette seconde phase de déploiement qui prévoit que l'Orne soit 100% raccordable en fibre en 2023, au lieu de l'objectif initial de 2030. **Dans le Calvados** : la Région a investi 43,5 M€, permettant d'accélérer de 2030 à 2023 le déploiement total de la fibre dans le département ; **En Seine-Maritime** : la Région a investi 23 M€ pour le THD et abondera cette contribution de façon à ce que le territoire soit couvert à 100% à l'horizon 2023, au lieu de 2031 ; **Dans l'Eure** : la Région investit 43 M€, faisant en sorte que le territoire soit raccordé

à la fibre à 100% à horizon 2025, au lieu de 2030 ; **Dans la Manche** : la Région a investi 27,4 M€ et renforcera sa contribution pour que la couverture THD soit complète en 2025.

#### **A propos d'Orange**

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 41 milliards d'euros en 2017 et 149 000 salariés au 30 juin 2018, dont 91 000 en France. Le Groupe servait 260 millions de clients dans le monde au 30 juin 2018, dont 199 millions de clients mobile et 20 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 28 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En mars 2015, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Essentiels2020 » qui place l'expérience de ses clients au cœur de sa stratégie, afin que ceux-ci puissent bénéficier pleinement du monde numérique et de la puissance de ses réseaux très haut débit.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : [www.orange.com](http://www.orange.com), [www.orange-business.com](http://www.orange-business.com) ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

*Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.*

#### **A propos du Plan France Très Haut Débit**

Lancé en 2013, le Plan France Très Haut débit vise à couvrir l'intégralité du territoire en très haut débit d'ici 2022, en proposant un accès à un Internet performant (entre 30 Mbit/s et 100 Mbit/s). Pour atteindre cet objectif, le Plan France Très Haut Débit mobilise un investissement de 20 milliards d'euros sur dix ans, dont 3,3 milliards d'euros de l'État, pour déployer les infrastructures de l'Internet très haut débit sur tout le territoire. En 2017, le Président de la République a ajouté un objectif de cohésion visant à garantir un accès au bon haut débit pour tous d'ici 2020.

#### **Contact presse Département :**

Pascal Hébert – [hebert.pascal@orne.fr](mailto:hebert.pascal@orne.fr) – 06.43.40.29.94

#### **Contact presse Orange :**

Sandrine Levallois – [sandrine.levallois@orange.com](mailto:sandrine.levallois@orange.com) – 06.49.79.60.04

Mathilde Boistay – [mathilde.boistay@orange.com](mailto:mathilde.boistay@orange.com) – 01.44.44.93.93